



Séance publique

Bellevue, le 6 décembre 2018

Réf. ami 01.100

Mesdames et Messieurs
Les Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 11 décembre 2018, 20h30,
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

Une verrée est organisée à la salle Colovracum à 19h00 à laquelle les membres du Conseil municipal et leur famille proche sont conviés. Ce sera l'occasion de briser la marmite de l'Escalade.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 13 novembre 2018,
2. Communications du bureau du Conseil municipal,
3. Communications du Conseil administratif,
4. Rapport des commissions et des groupements intercommunaux,
5. Délibération relative à la dissolution du groupement intercommunal PCI Tuileries et au transfert du droit distinct et permanent (DDP) à l'ORPC Valavran,
6. Délibération relative à l'adhésion de la commune de Bellevue à la Fondation intercommunale de Pré-Bois (piscine),
7. Délibération relative à la modification de l'application des jetons de présence pour les séances du Conseil municipal et de ses instances, du local de vote et des groupements intercommunaux de la commune de Bellevue, par un demi-jeton pour les auditeurs lors d'auditions des candidats à la naturalisation et par un demi-jeton pour les séances dépassant deux heures et demie,
8. Délibération relative à l'annulation de la délibération d'un montant de F 3'300'000.- destiné à l'acquisition du bâtiment du restaurant Port Gitana, sis route de Lausanne 314, (rachat anticipé du DDP) et ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 3'570'000.- (TTC) pour cette même fin,
9. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de F 40'000.- (TTC) destiné aux frais liés à la donation des parcelles n°3249, chemin Aux-Folies, et n°2697, prairie, au domaine public communal,
10. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 d'un montant de F 35'000.- (TTC) destiné à la transformation du bâtiment de la buvette Gitana,
11. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
12. Proposition du Conseil administratif,
13. Divers,
14. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric LUYET
Président du Conseil municipal